

Brève introduction à la présentation des postes de coordinateurs :

Loïc FRENAY
Chargé de mission
Développement Social Urbain - Brest Métropole Océane
9 rue des Onze Martyrs
29 200 BREST
tel: 02.98.34.67.12
loic.frenay@brest-metropole-oceane.fr

Nous n'avons pas souvent l'occasion de présenter ce projet à un large public a fortiori extérieur à Brest et qui plus est expert des questions de jeunesse. Nous souhaitons en débattre et que ça puisse nous aider à avancer.

Deux mots en introduction des témoignages de nos collègues coordinateurs jeunesse pour présenter brièvement ces postes, les missions

La création de ces postes de coordinateurs jeunesse est liée à une histoire, à des acteurs et à des réalités locales, sans doute pas si singulières.

Un petit détour par l'histoire de ce projet s'impose pour poser le cadre et pour mieux comprendre. Elle est marquée par l'intuition de ces concepteurs : ouvrir une voie dans un environnement travaillé par de nombreux professionnels sans être complètement certains de la production réelle d'une plus value. Mais intuitivement convaincus que c'était un passage à ouvrir. C'est une histoire également marquée par le doute, et les interrogations.

Pour revenir sur **l'historique de ces postes** et sur leur originalité.

Cette histoire peut expliquer cette complexité que beaucoup nous font retour.

Une complexité qui tient à la fois

- de leur positionnement professionnel et de leur accompagnement hybride entre un service d'une collectivité locale et un opérateur associatif.
- et à la nature du travail, aux frontières de plusieurs métiers

Historique :

Les postes de coordinateur jeunesse se sont construits **chemin faisant** et se sont patinés tout en conservant toutefois les fondamentaux.

C'est dans le cadre de la Politique de la Ville (Contrat de ville à l'époque) que ces postes ont été conçus et créés. Les postes portent cette volonté du portage partenarial.

Une longue réflexion entre les partenaires du Contrat a permis d'aboutir en 1999, à la création d'un premier poste de coordinateur jeunesse sur le quartier de Keredern (quartier de 3000 habitants) dans un contexte difficile de violence et de défiance entre les jeunes, les institutions, équipements et la population du quartier. Ce contexte a donné une coloration particulière au poste de coordinateur dont la première tâche a été de retisser le lien le dialogue avec les jeunes. Ce fut notre terrain d'expérimentation.

Un second poste sur le quartier de Pontanezen, attaché à un équipement a été rapidement abandonné. Le positionnement du poste de coordinateur dans un équipement de quartier s'est avéré délicat et antinomique avec la fonction de coordination.

En 2002, poste sur la rive droite. Pour ce nouveau poste, des modifications ont été apportées notamment l'élargissement du territoire d'intervention du coordinateur sur un grand quartier de Brest tout en maintenant une action spécifique sur les quartiers prioritaires de la Politique de la ville.

2006 , enfin le poste sur le quartier Europe (comprenant le quartier de Pontanezen)

2007, Création d'un quatrième poste sur le quartier de Bellevue : grand quartier de 20 000 habitants

Les motivations des institutions partenaires du Contrat de Ville : (fondamentaux)

Disposer d'une **fonction de coordination** qui mette du lien entre les acteurs d'un territoire et travaille à la mise en œuvre de cohérence d'action.

- **Nécessité d'aller au-delà des réponses socioéducatives, aller notamment sur le champ de l'insertion professionnelle en jouant une relation de proximité et de relai auprès des institutions spécialisées.** - jouer une fonction de mise en lien entre les jeunes et les institutions. Aller au devant d'un public 16 et +.
- Assurer une **fonction ressource et le soutien** pour les professionnels du des quartiers en lien avec la jeunesse. (stabilité des équipes)
- Pour les institutions, disposer d'une personne qui **tienne le manche** dans les périodes de tensions et qui a pour responsabilité d'organiser collectivement les réponses.
- Une fonction de coordination d'acteurs mais associée à une **relation directe aux jeunes** : ce principe vaut toujours aujourd'hui, c'est l'essence du projet. C'est probablement sur leur connaissance fine des jeunes de leur situation, que le coordinateur tire sa légitimité. Nous ne voulions pas d'une coordination hors sol.
- Le positionnement : Se situer **au dessus de la mêlée**, en étant à la fois **dedans et dehors** du quartier. Certes un acteur comme les autres mais pas complètement..

Le portage : montage complexe

Le portage est assumé par deux entités.

Loisirs Jeunes (association développant des projets d'animation jeunesse dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville) et **le DSU** (Développement social Urbain -service de la communauté urbaine de Brest animant le Contrat de Ville – CUCS)

Double pilotage :

- **le DSU est garant du sens du projet** : les coordinateurs agissent au titre du volet jeunesse sur les territoires et contribuent aux enjeux de cohésion sociale portés par le CUCS. La place du DSU est organisée et négociée dans le cadre de l'action jeunesse de la ville de Brest qui est partie prenante de la démarche.

- **Loisirs Jeunes assure la fonction employeur.**

Idéalement, il serait souhaitable de rapprocher dans une seule entité le sens du projet et la fonction employeur.

Le DSU n'est pas un service opérateur. Il n'a pas vocation à gérer des dispositifs en direct. Loisirs Jeunes a d'abord été utilisé comme l'outil de gestion de ce projet. L'association assure des fonctions de mutualisation à l'échelle de la ville. L'activité de Loisirs Jeunes recouvre en partie celle des coordinateurs jeunesse. Le pilotage par le DSU permet de préserver la dynamique partenariale. Loisirs Jeunes pourrait difficilement assumer ce portage seul.

Les modalités d'accompagnement des postes se sont aussi affinées.

La relecture de ces quelques lignes donne le tournis et disent la complexité de ces postes et leurs missions qui mêlent des contraires ou du moins des tensions entre :

- dedans – dehors
- avec les jeunes – avec les acteurs de terrain et ou institutions
- le territoire – hors du territoire
- un métier - des métiers.
- accompagnement individuels – actions collectives
- Ils sont de la ville ou du CUCS ou d'une association
- pompier ou agent de développement

La mission des coordinateurs jeunesse :

***"Contribuer à la socialisation de publics jeunes
connaissant des difficultés dans leur parcours d'intégration".***

Elle se décline selon deux modes d'intervention :

Action directe auprès des jeunes : accompagner les jeunes dans leur trajectoire personnelle et les mettre en mouvement, en dynamique pour :

- Influencer positivement sur les trajectoires des jeunes.
- Aider les processus d'autonomisation et de socialisation¹ des jeunes.
 - Par une présence, une proximité, une disponibilité, une écoute
 - Par une relation positive et de confiance à un adulte.
 - Par une capacité à utiliser l'environnement et les ressources du jeune au profit de son parcours.
 - Par la capacité à ouvrir le champ des possibles pour les jeunes.
 - Par une capacité à passer les relais avec les partenaires dans des conditions favorables.

Action de mise en réseau, de création de lien au service de l'accompagnement des jeunes.

- **Agir pour décloisonner les interventions au profit des jeunes et de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle** Les coordinateurs travaillent à une prise en compte partagée des jeunes les plus en difficultés par et avec les acteurs du territoire.

¹ « S'accepter suffisamment soi-même pour pouvoir être et agir avec les autres » auteur inconnu.

- **Agir sur l'environnement (sur le milieu)** pour assurer pour tous les jeunes et en particulier les jeunes les plus en difficultés un accueil, une prise en compte.

Les évolutions :

- Élargissement des territoires d'intervention. Intervention sur des petits territoires à des territoires élargis obligeant à des formes de mobilités des projets, des jeunes et des professionnels
- Création d'une équipe avec les attributs d'une équipe (depuis peu)
- Diversification des métiers d'origine et d'expériences des coordinateurs jeunesse.
- Contexte local marqué par la territorialisation de nombreuses politiques publiques : renégocier les espaces
- Portage du projet interrogé : à mettre en lien avec l'évolution de Loisirs Jeunes
- Sur la nature même du travail (Sylvain et Moufid en témoigneront)

Les invariants :

- Autonomie d'action reconnue et souhaitable
- Mobilité pas de bureau mais des bureaux, des points d'attache ; **mobilité de belette**
- La double mission : auprès des jeunes et auprès des réseaux d'acteurs
- La construction chemin faisant – avec les partenaires
- ce n'est pas un niveau supplémentaire de coordination mais des facilitateurs pour trouver ensemble les solutions les plus appropriées aux jeunes.

En guise de conclusion, deux citations de Régis Debray. La première est sans doute un peu facile.

"Le salut vient par le bas et la sclérose par le haut".

"Ce qui est aujourd'hui à sauver, de haute lutte, sont les organes de liaison entre le haut et le bas. Les passeurs, les médiateurs, les hommes ponts. Les agents de circulation entre les doctes et les simples". Régis Debray, dans *l'histoire des cultures vivantes*,

Les 4 territoires concernés

1. **Lambezellec** – Keredem – Kerinou –Bourg de Lambezellec
2. **Bellevue** : Kergoat – Bergot - Kerbernier
3. **Rive droite** – Kerourien /Keranroux – Valy Hir – Bas rive droite.
4. **Europe** – Pontanezen – Le Guelmeur

L'équipe des coordinateurs est constituée de :

- **Mohamed MOUFID** -animateur socioculturel- en poste depuis septembre 1999 sur Keredem puis sur un nouveau territoire depuis septembre 2007, à savoir Bellevue
- **Sylvain AUBREE** –animateur socioculturel- en poste depuis 2002 sur le territoire de la rive droite ;
- **Isabelle MEYER** –éducatrice spécialisée- en poste sur le territoire du Lambézellec depuis septembre 2007.
- **Khaled EL FAKIR** – animateur socioculturel – en poste depuis septembre 2009 sur Europe.